Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260507-DEL_2026_106-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260507-DEL_2026_106-DE

N° DEL_2026_106

Objet **Intercommunalité**

Désignation d'un représentant - COS Breizh

La Communauté de Communes adhère COS Breizh (Comité des Œuvres Sociales d'Ille-et-Vilaine) en tant qu'organisme de prestations sociales pour les agents.

Le conseil communautaire doit désigner un délégué qui représentera la Communauté de Communes Val d'Ille - Aubigné au conseil d'administration du COS Breizh.

Monsieur le Président propose de désigner Madame Anne-Laure DUVAL pour représenter la Communauté de Communes au COS Breizh.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DESIGNE Madame Anne-Laure DUVAL comme représentant de la Communauté de Communes Val d'Ille - Aubigné, au sein du COS Breizh.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 07/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *07/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

